

Qui paie la dette s'appauvrit

Jean-Marie Harribey

Politis, n° 883, 5 janvier 2006

L'année 2005 s'est terminée par un coup de bluff et d'intoxication de la part du Ministre de l'économie Thierry Breton, renforcé par la publication du rapport Pébereau. Il a annoncé que la dette publique française s'élevait à 2000 milliards d'euros et non pas 1100 milliards comme on le disait. Il a ajouté à la dette financière des administrations publiques la somme des engagements que l'Etat a envers les futurs retraités de la fonction publique et des entreprises publiques. Pourquoi Breton n'a-t-il pas ajouté les retraites des salariés du privé pour faire bonne mesure ? Triple entourloupe, triple mystification.

Premièrement, les retraites futures sont-elles des dettes comme le sont celles que l'Etat a contractées sur les marchés financiers pour combler ses déficits annuels ? Non. La preuve en est que l'Etat ne paie pour l'instant d'intérêts à personne sur les sommes représentant les futures retraites. En paiera-t-il plus tard ? Oui, s'il décide d'emprunter au lieu d'augmenter les cotisations vieillesse pour ne pas heurter le patronat. On voit que Breton nous ressort la conception qui a inspiré les réformes Balladur et Fillon : transformer le système des retraites fondé sur la mutualisation d'une part de la richesse produite en un système d'épargne individuelle, tout en laissant croire qu'individus et Etat mettent des sous dans un bas de laine pour les ressortir au moment voulu, alors que les engagements vis-à-vis des retraités pris par la collectivité comme par les fonds de pension seront honorés par un prélèvement sur la production future.

Deuxièmement, la dette publique est-elle dangereuse et, si oui, en quoi ? La dette publique française représente l'équivalent de 66% du PIB. Mais, quel que soit le montant, même croissant par rapport au PIB, est-ce un « fardeau pour les générations futures » ? Si l'on transmet une dette, on transmet simultanément une créance. L'important est de savoir sur qui sont transférées dette et créance. Qui achète les obligations d'Etat émises lors des emprunts publics ? Les riches. A qui est transférée la créance ? Aux enfants des riches. Qui paiera les impôts pour rembourser la dette et verser les intérêts ? C'est là que réside le problème. Si la fiscalité était juste, les riches paieraient les impôts pour rembourser les emprunts aux riches, c'est-à-dire à eux-mêmes. Or la fiscalité est particulièrement injuste puisque la TVA représente en France 45% des impôts et que l'impôt sur le revenu est beaucoup plus faible (moins de 20%) et est de moins en moins progressif.

Le montant de la dette publique importe donc peu en lui-même. Ce qui est grave, c'est de faire peser sur les pauvres actuels et de transférer aux générations futures de pauvres le fardeau d'une dette qu'ils supportent et supporteront pour rembourser les riches. Il y a pire encore : quand les Etats sont obligés d'emprunter puisqu'il leur est interdit de demander à la Banque centrale européenne de créer de la monnaie à leur intention, les riches, les banques et autres fonds de placement captent l'essentiel de la création monétaire pour s'empresser d'acheter les bons du Trésor. Le résultat est que, au lieu d'irriguer l'économie pour des emplois utiles, la Banque centrale nourrit la rente financière et laisse monter le chômage dont pâtissent ou sont menacés ceux qui devront payer les intérêts de la dette et la rembourser.

Troisièmement, l'existence d'une dette met-elle un pays en délicatesse vis-à-vis de l'étranger ? Oui s'il accumule des déficits extérieurs. La balance commerciale française a été pendant plusieurs années excédentaire, de même, car cela va toujours dans le même sens, que la balance des capitaux. Ce qui signifie que, si des créances sont détenues en France par des non résidents, des créances supérieures sont détenues par des agents français sur l'étranger. A

ce jour, la seule dette publique réellement dangereuse dans le monde est celle des Etats-Unis car ils profitent de leur position dominante pour attirer l'épargne mondiale, et la seule qui soit inique est celle qui pèse sur les pays pauvres soumis à la dictature conjointe des marchés financiers et des institutions financières internationales.

Enfin, tout le tapage autour de la dette publique a deux buts. *Primo*, imposer le raisonnement valable pour un individu – ne pas vivre au-dessus de ses moyens – au niveau de l'Etat ; or, à la différence d'un individu, l'Etat n'a pas d'horizon de vie fini et la dette peut courir indéfiniment si l'activité productive se poursuit parallèlement grâce notamment aux investissements couverts par emprunts. Et, *secundo*, dissimuler ce hold-up qui ne dit pas son nom : qui paie la dette s'appauvrit. Lorsque les pauvres paient et s'appauvrissent trop, la seule solution est d'annuler toutes les dettes publiques qui ne sont que des créances privées. Voilà une mesure vraiment anticapitaliste que ne renieraient ni Marx ni Keynes.